

Alliance Française

Association Nationale

pour la

Propagation de la langue Française

Reconnue d'utilité publique

Groupe de Trondhjem.

Ou mois de Janvier 1898

Monsieur Maurice Gandolphe, journaliste de Paris, de passage à Christiania pour y faire des conférences dans l'intérêt de l'Alliance Française, a eu la complaisance de venir jusqu'à Trondhjem sur la demande de la section de ladite association à Christiania et dans le but de tâcher de faire fonder ici un groupe de l'alliance.

Le 30 Janvier, dans la grande salle de Latinskolen, devant un auditoire de 170 personnes, environ, M. Gandolphe, présenté par M. le rédacteur Haakon Løken a fait d'abord une conférence sur Alphonse Daudet en donnant l'histoire de cet illustre écrivain et des détails très-intéressants sur sa vie, son caractère et ses œuvres et en montrant comment ces dernières sont en rapports avec la vie de l'auteur.

M. Gandolphe a parlé ensuite de l'alliance française à Paris, de sa situation en France, de sa manière de travailler, de ses sections à l'étranger et comment celles-ci tâchent

2.
à leur tour d'arriver au but de l'association, celui de propager la langue et la littérature françaises. M. Gandolphe a terminé son discours en invitant l'auditoire à fonder ici un groupe de l'alliance pour lequel il exprima ses meilleurs vœux.

Il s'ensuit une discussion sur la possibilité de créer et faire vivre ici une telle association, on a convenu d'en faire l'essai et des personnes présentes environ 50 dames et Messieurs se sont inscrits comme membres.

Sous la présidence de M. le colonel N. Peters, qui a bien voulu s'en charger, un comité de 6 membres a été nommé pour chercher des renseignements nécessaires, préparer les statuts et, plus tard, convoquer une assemblée constituante. *)

Ce comité, composé de M. le colonel Peters, mesdemoiselles Nora Storm et Agnes Erichsen, Madame Lossius et M. le docteur Medichen et cand. mag. Fleischer, a eu sa première séance le 9 Février 1898 dans laquelle on a décidé :

1. de convoquer une assemblée constituante;
2. de proposer les statuts adoptés par l'alliance française à Christiania avec les changements nécessaires;
3. d'acquiescer un local pour les réunions;
4. de faire multiplier autographiquement et distribuer la liste des membres inscrits, parmi lesquels on aura à élire un conseil d'administration.
5. de ^{donner} faire lecture de la correspondance entretenue avec M. Auguste Poë à propos

3

d'une tournée proposée de sa troupe du Théâtre de l'Œuvre à Paris. (Cette correspondance se trouve dans l'archive et a continué jusqu'au mois de mars, sans cependant aboutir au résultat désiré.)

*) Lors de la discussion sur la fondation de l'alliance le 30 janvier dans la salle de Lalinsskolen M. le Recteur Petersen a eu la bonté de promettre que cette salle pourrait être à la disposition de l'alliance pour ses réunions.

Le 13 avril 1898, à l'hôtel d'Angleterre a eu lieu l'assemblée constituante; sous la présidence de M. le colonel Peters on a délibéré définitivement la question de fondation, M. Peters ayant ~~fait~~ donné lecture de ce qu'il s'était passé jusqu'à ce jour, conformément à la décision du comité du 9 Février, et ayant lu les statuts adoptés par l'alliance française à Christiania.

1. L'assemblée a voté unanimement la fondation d'un groupe de l'alliance à Trondhjem.
2. Les statuts suivants ont été votés :

Statuts de L'Alliance Française à Trondhjem, adoptés le 13 avril 1898.

Article premier.

L'association dite : „alliance française”, fondée à Trondhjem le 13 Avril 1898 et formant

4.
une section de l'association créée à Paris en 1883,
a pour but de propager en Norvège la connaissance
de la langue et de la littérature françaises.

Art. 2.

L'association cherche à atteindre ce but
par des réunions, des conférences en français
et en norvégien, des discussions et des cours
pratiques de langue française etc. etc.

Art. 3.

L'association est administrée par un Conseil
composé de 10 membres élus pour un an
à l'assemblée générale qui aura lieu à la première
réunion de chaque année.

Les membres du Conseil sont rééligibles.

Art. 4.

Le Conseil d'administration choisit parmi
ses membres un Bureau d'action composé des:
président, vice-président, secrétaire et trésorier
et veille à tous les intérêts de l'association.

Art. 5.

Le Bureau d'action convoque les réunions,
règle l'ordre du jour, gère les affaires courantes,
agréé les membres titulaires, ennetient les rapports
de l'association avec l'administration centrale
de Paris et avec les autres associations nor-
végiennes, gère les revenus de l'association
et en rend compte. -

Art. 6.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Art. 7.

Toutes les fonctions de l'association sont
gratuites.

Art. 8.

Pour être membre il faut:

- 1° être présenté par deux membres de l'association et agréé par le Bureau d'action.
 - 2° payer une cotisation annuelle de 3 couronnes.
- Art. 9.

Le Conseil d'administration peut conférer le titre de membre d'honneur aux personnes qui, d'une façon toute particulière, auront contribué au développement de l'oeuvre.

Art. 10.

La vérification des comptes se fait annuellement par deux membres élus à cet effet à la dernière réunion de l'année.

Ils présenteront leur rapport à la première réunion de l'année suivante.

Art. 11.

L'association est réunis au moins quatre fois par an.

Le Bureau d'action peut admettre à ces réunions et séances des personnes de passage à Trondhjem.

Art. 12.

Toute proposition tendant à modifier les dits statuts doit être remise par écrit au Conseil d'administration qui la soumettra à la délibération de l'assemblée générale.

Aucune décision à cet effet ne pourra être prise qu'avec deux tiers de majorité des membres présents."



3. L'élection d'un Conseil d'administration, qui eut lieu après l'adoption des statuts, donna le résultat suivant :

E. P. N. P.

- M. le docteur Dedichen a eu 26 voix
- * M^{me} Lassius " 25 "
- * M. cand. mag. Fleischer " 25 "
- Mell^e Thora Storm " 24 "
- " Agnes Erichsen " 22 "
- M. le colonel Peters " 21 "
- Melle Due " 15 "
- " Barstad " 13 "
- * M. Adjukt Lassius " 10 "
- " le redacteur Loken " 8 "

comme membres supplémentaires ont été élus ceux qui avaient à la suite le plus grand nombre de voix :

- M. Ingvar Klingenberg avec 7 voix
- " S. H. Helgerud " 7 "
- " Soumerfeldt " 6 "
- Melle Marie Hirsch " 6 "
- " Aasta Storm " 5 "
- " Christie " 5 "

4. Les affaires terminées M. le pasteur français Riesterer a eu la complaisance de faire une conférence sur la langue française dont M. Peters a exprimé la reconnaissance de l'assemblée. Quelques membres de l'alliance ont gracieusement chanté et fait de la musique pendant que l'on a servi du thé.

L'assemblée levée.

M. Peters. B. Due. Hakon Loken Ingvaldson

Agnes Erichsen Hans & Fleischer M. Hirsch
 Thora Storm Christ Klingenberg J. Barstad
 S. H. Wines Mel Guldak Stangerupking
 Ole Ingerhous Attilid Storm Grevetgen J. Barstad
 Maryette Larsen Aemund W. Dedichen